

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
2h	RENDEZ-VOUS PRÉPARATOIRE EN CLASSE Rencontre avec le cinéaste, jeux sur les étapes de réalisation d'un film et la découverte des métiers du cinéma, test du matériel qui sera utilisé lors du tournage. Le scénario type est donné pendant ce RDV en classe pour que les élèves se l'approprient (désignation des rôles, dialogues...).	Intervenant - Médiateur	Dans l'établissement scolaire
5'	JOURNÉE TYPE DE TOURNAGE : Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Vestiaire
10'	Présentation de la Cité des Oiseaux et des activités de la journée.	Médiateur	Salle d'activité
45'	Objectif : découvrir le métier de cinéaste animalier. Rencontre et échanges avec un cinéaste animalier professionnel. Présentation du matériel et distribution des rôles aux élèves (cameraman, naturaliste...).	Intervenant - Médiateur	Salle d'activité
1h30	Objectif : s'initier au documentaire naturaliste à partir de la faune et de la flore du site. Prises de vues avec des caméras. Prises de sons avec parabole et micro perche. Reportage en images à l'aide d'appareils photo numériques.	Intervenant - Médiateur	Extérieur, observatoire
1h	Pique-nique.	Enseignant	Aire de pique- nique ou salle d'activité
2h	Objectif : poursuivre l'initiation aux techniques du cinéma animalier. Prises de vues sur le terrain, tournage du générique de fin du film.	Intervenant - Médiateur	Extérieur, centre de découverte
15'	Objectif : savoir porter un regard critique sur le travail réalisé. Visionnage et appréciation des images en salle.	Intervenant	Salle d'activité
15'	Bilan, rangement de la salle, passage aux toilettes.	Intervenant - Enseignant	Salle d'activité, extérieur

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1 journée
Tarif : 9 € par élève (du 01/11 au 31/03)
10.50 € par élève (du 01/04 au 31/10)
Intervenant : Olivier Morvan, cinéaste animalier

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- Diviser la classe en 2 équipes de tournage.
Apporter une clé USB (minimum 16 Go) pour la restitution du film.

Le film sera monté par l'intervenant et envoyé par courrier à l'école environ 21 jours après l'activité.

- Prévoir une tenue adaptée : séquences à l'extérieur (bottes, tenue imperméable, chapeau... en fonction de la météo).

RENDEZ-VOUS

Cité des Oiseaux
Les Boucheries
85130 LES LANDES
GÉNUSSON



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Mobiliser des outils numériques. Les êtres vivants dans leur environnement.

FRANÇAIS

Comprendre et s'exprimer à l'oral.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - ARTS PLASTIQUES

Mettre en œuvre un projet artistique.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Cirulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

Respecter la flore : pas de cueillette, sauf si elle est autorisée par les médiateurs.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo, bras et jambes couverts de préférence.

Penser aux bottes (même pour les adultes) !